
Assemblée générale du Réseau de l'Audiovisuel Public de l'Afrique
Francophone

Ouagadougou 1^{er} mars 2009

Exposé de M. Guila THIAM, Secrétaire général du CIRTEF

« La production télévisuelle »

- Il faut d'abord définir de quoi nous allons parler :
 - de production, voire de produire plus dans nos organismes de Télévision.

Ensuite que produire et/ou pourquoi ?? Ou alors que produisons nous et pourquoi ?
Il nous reviendra alors d'exprimer une ou des réponses parmi celles possibles
suivantes:

- Produire pour les grilles ;
- Produire pour le rendu d'un imaginaire et l'expression de la diversité
culturelle ; nous savons tous que nous avons des histoires à raconter !
- Produire pour les missions de service public ;
- Produire pour répondre à un cahier des charges ;
- Produire pour les attentes des téléspectateurs ;
- Produire pour le marché ;
- Produire pour l'échange et la coopération ;
- Produire pour soutenir la création ;

Ensuite Comment et avec quels moyens produire ?

Pour un organisme donné, le budget général devrait indiquer le coût des
grilles, dont la part de production (si le budget de production existe et est
bien identifié)

Alors dans ce cas, quelles productions financent ce budget;

Quelle ligne éditoriale en est déduite ;

Quelle source de financement pour cette ligne éditoriale.

Donc,

DEFI DE LA LIGNE EDITORIALE - J'ajoute, **DEFI DE LA DIVERSITE CULTURELLE**

Car, l'approche que j'en ai est qu'il faut une ligne éditoriale de production ou tout
simplement une politique de production. Et que toutes les réponses possibles aux
questions précédentes en découlent.

Et surtout pour poser l'énoncé du contenu d'une telle politique, j'opte pour
l'expression de la diversité culturelle et pour l'effet miroir. En fait allier les deux.

CIRTEF

Questions : quelle est votre option et comment la traduisez vous dans les faits ?
Avez-vous un budget de production bien identifié comme tel ?

Le niveau de représentation que j'ai devant moi avec des responsables qui réfléchissent quotidiennement sur ces problématiques, fait que je ne vais pas me pencher sur chacun des points évoqués ou sur chacune des questions. Nos échanges, après cet exposé, permettront un plus large tour d'horizon.

De plus l'exercice actuel oblige à un énoncé uniformisant alors que les situations ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre.

Donc avant d'indiquer ce que fait le CIRTEF pour soutenir l'option que j'ai évoquée, partons de quelques constats.

Le besoin énorme en contenus des systèmes de l'Information, l'accessibilité quasi mondiale à certains de ces moyens de communication, les techniques de multidiffusion et surtout l'entrée en vigueur, depuis mars 2007, de la convention de l'UNESCO pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles créent des besoins, donc des appels à production. Privilégiant la production de programmes de stocks.

Je parle de cette convention car elle donne des droits, mais surtout par ce qu'il faut aujourd'hui surtout se donner les moyens de les exploiter et, en particulier, amener les pays francophones du Sud à réaffirmer leur politique culturelle et de développement des industries culturelles. Donc de la production audiovisuelle, en particulier.

A côté des droits ainsi reconnus, il nous faut nous doter des moyens de participer à l'offre culturelle, de porter et de faire vivre nos valeurs.

En fait, le débat est de lutter contre cette tendance lourde du contexte multimédia qu'est la tentation de l'uniformisation, ceci en exploitant les mêmes techniques et services pour renforcer la diversité et l'offre de programmes de proximité.

En effet, la projection dans les médias traditionnels et dans les réseaux TV de modèle unique de représentation de pensée, d'imaginaire, de repères culturels crée une forme de domination médiatique de plus en plus puissante.

Ainsi, l'équilibre entre l'acceptation de la mondialisation et la recherche légitime d'identité est un des plus grands défis culturels de notre époque.

Pour contribuer à relever ce défi, nos organismes doivent soutenir et refléter la diversité culturelle et être des acteurs du développement de la production audiovisuelle du Sud. D'où mon option.

ENJEUX POUR LA FRANCOPHONIE

Les médias francophones doivent donc produire, coproduire, échanger et distribuer leurs contenus culturels. Mettre en commun, partager et faire ensemble, dans la maîtrise des supports.

Maîtrise des supports car pour le téléspectateur, le temps de visionnage va tendre vers un fractionnement et une sélection sporadique pour faire face à la multiplicité et à la diversité des programmes. En conséquence, la tendance devrait être à la confection de micro programmes ciblées, didactiques et avec un rythme soutenu. Le téléspectateur va tendre à être un intégrateur d'unités élémentaires de programmes, pour satisfaire son besoin quotidien d'images et de sujets sur le monde.

Ce téléspectateur qui souhaite, déjà, plus de proximité voudra vivre dans les médias son vécu quotidien et maîtriser son environnement immédiat. Il faudra veiller, alors, à lui proposer et à l'amener vers une consommation de la diversité.

D'où les nouveaux formats.

En conséquence, une autre question.

Question : que faisons-nous, que devons nous faire pour produire, faire voir, faire entendre, exposer, sauvegarder, échanger, coproduire, mettre en commun ?? Et être vus ?

Répondons en développant des espaces pour le «Faire ensemble » ou le regard croisé, le « Mettre en commun » ou l'enrichissement par la diversité et l'explication de sens de nos différences, ceci grâce aux productions, aux programmes et aux flux d'information sur nos valeurs et nos réalités.

Les organisations internationales (OIF, CIRTEF entre autres) ont un rôle d'accompagnement dans le « Faire ensemble » et le « Mettre en commun ». En plus de rechercher une rencontre de volontés, d'idées et de moyens pour représenter, exposer, communiquer sur des valeurs communes.

Plus concrètement, nous savons que l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel est devenue le principal vecteur de culture et cette tendance ira probablement en se renforçant.

L'on peut rappeler par exemple que pour les Etats Unis, le secteur audiovisuel (Cinéma et Télévision) est un secteur important d'exportation (devant l'aéronautique semble-t-il) et que 60 % du chiffre d'affaires des industries audiovisuelles des USA serait réalisé en Europe et en Afrique. Sans oublier la position importante du Japon ou du Brésil.

Aussi, pour renforcer la production et la circulation des images et des sons du Sud, l'on doit se donner les moyens d'être présent sur les nouveaux moyens en investissant les opportunités à l'échelle des pays, à l'échelle régionale à travers des partenariats Nord/Nord, Sud/Sud, Nord/Sud par, entre autres, la production nationale, les coproductions, la remontée au Nord des productions du Sud, les échanges Sud/Sud, Nord/Nord, Nord/Sud.

CIRTEF

Le Cirtef, comme vous le savez, s'inscrit dans cette dynamique ; j'y reviendrai.

Il faut aussi exploiter la baisse des coûts qui accompagne le numérique pour augmenter la production francophone, surtout du Sud, pour investir les espaces de diffusion traditionnels et nouveaux.

L'Afrique doit saisir la chance qui s'offre à elle à travers ces avancées technologiques pour se positionner dans ce monde audiovisuel.

Il faut organiser une économie de l'audiovisuel et du cinéma dans la plus grande partie de notre espace qui a un fort potentiel de productivité audiovisuelle de par l'exploitation insuffisante de son vécu, de ses traditions, de son imaginaire, sous forme d'œuvres de fictions, de documentaires, de films, je veux parler du Sud. Aider à transformer ce potentiel en productions participe de la diversité culturelle dans la Francophonie ; ce qui renforce la Francophonie dans la mondialisation.

L'organisation de cette économie doit aussi porter sur la distribution et les moyens de maîtrise des supports.

Beaucoup se fait actuellement avec l'OIF et avec des organismes comme le Cirtef.

LE ROLE DU CIRTEF DANS UN TEL CONTEXTE

Le CIRTEF, regroupant des organismes de radio et/ou de télévision utilisant entièrement ou partiellement la langue française dans leurs programmes nationaux ou régionaux, a pour objet, entre autres, d'aider à accomplir leur mission sociale, culturelle et éducative ; un appui à l'expression, dans notre langue commune, de diverses cultures.

Tout en accompagnant l'exposition de nos différences d'une explication de sens.

Cela se fait pour le CIRTEF, né en 1978 à l'initiative de L'ACCT, aujourd'hui OIF, avec 57 organismes de radio et/ou de télévision issus de 33 pays sur les cinq continents, en amenant les images du Sud vers le Nord et assurant l'échange Sud/Sud et Nord/sud. D'où la sauvegarde des archives, la formation, la production, les coproductions et l'échange de programmes. De même pour la disponibilité du matériel de post production haut de gamme de ses centres de Cotonou, Yaoundé, Niamey et Maurice et l'organisation annuelle, avec l'OIF, d'une rencontre (SEFOR) de près de 200 professionnels autour des défis de l'audiovisuel du moment corrélée à des sessions sur la production et les programmes.

Avec les partenaires de TV5, l'acquisition des programmes, l'habillage et la mise en forme de programmes des Télévisions, permet d'assurer une diffusion mondiale aux productions publiques et privées du Sud. Un lien se fait ici avec la gestion commune, avec l'OIF, du Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud.

Le CIRTEF a développé un logiciel en français dénommé AIME (Archivage Intelligent Multimédia Économique) pour la numérisation des archives des radios télévisions du Sud. L'implémentation gratuite avec la fourniture des équipements se fait

CIRTEF

progressivement avec l'appui de l'OIF et du ministère français des Affaires Etrangères.

En effet, un des problèmes cruciaux que rencontrent les médias du Sud est celui de l'archivage.

Que de précieux documents à jamais perdus, à jamais enfouis dans l'oubli ! Et vous n'êtes pas sans savoir le développement fulgurant de la production sur la base d'archives.

Le Cirtef participe de l'exposition de programmes du Sud en français, Radio et Télévision, sur le Web, par le biais de son site et en investissant la plateforme en ligne créée par l'UNESCO.

Alors, plus précisément, que produit-on, que voit-on grâce au partenariat en Francophonie ?

Devant l'insuffisance en productions propres, le CIRTEF a décidé de soutenir les télévisions du Sud dans des productions récurrentes, seule façon d'arriver à une autosuffisance en images propres. Et cela à travers des thèmes proposés par les télévisions du Sud elles-mêmes et couvrant un vaste champ d'investigations. C'est ainsi que nous poursuivons avec ces télévisions des séries harmonisées (coproduction entre plusieurs Télévisions) touchant à tous les aspects de la vie. Dans ce cadre, sur ces 10 dernières années, plus de 250 coproductions ont été réalisées avec les Télévisions du Sud, parfois avec le soutien de Télévisions du Nord et souvent avec un financement du Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud de l'OIF. Autant de productions originales diffusées sur les antennes de Télévisions du Sud, grâce au marché des échanges de programmes, de certaines du Nord et sur TV5. Plus de 700 numéros de « Reflets Sud », qui est une mise en commun ou coproduction de programmes du Sud, ont aussi été diffusés dans la même période.

Le CIRTEF a déjà formé beaucoup de professionnels de l'audiovisuel du Sud sur ses vingt cinq ans d'existence et développe une approche plus structurante privilégiant la formation d'équipes de production intégrée pour chaque Télévision autour de projets pérennes de production de programmes à diffuser sur les antennes nationales et sur le plan international

Ceci pour soutenir l'installation d'une politique continue de production de programmes de qualité et pour participer à la création des conditions du développement de la production des Télévisions.

Il me plaît de souligner ici que des actions ont été aussi menées avec comme objectif la production d'émissions récurrentes de Télévision en accord avec CANAL France INTERNATIONAL (CFI).

Pour ceux qui ne le sauraient pas rappelons quelques unes des productions du Cirtef.

Le CIRTEF assure la production de « Reflets Sud » sur la base des contributions des Télévisions nationales. Avec une diffusion sur les réseaux de TV5Monde et de TV5 Québec Canada.

CIRTEF

Le CIRTEF assure aussi l'habillage et la postproduction pour « Afrique plurielle » et pour « Sud côté court ». Avec une diffusion sur TV5MONDE Afrique et TV5Québec Canada de courts métrages du Sud.

Le CIRTEF a une production propre : « Franc Parler ».

Le CIRTEF assure la coproduction de séries harmonisées avec les Télévisions nationales dans ses centres régionaux en Afrique ; elles sont diffusées soit dans « Reflets Sud » soit dans « Afrique plurielle ».

Et pour soutenir encore plus la mise à disposition de productions des organismes du Sud pour les besoins de REFLETS SUD, le Cirtef a décidé de doubler les fonds versés aux télévisions pour chaque module de 26 mns diffusé (l'on passe de 763 à 1500 € par module de 26 mns).

Question : pourquoi le nombre de productions propres reçu des Télévisions pour Reflets est-il si faible ?

Sur un autre plan, en dehors des séries harmonisées, les moyens de post production des centres du CIRTEF ne sont pas très sollicités directement pour des productions propres des membres.

Question : Pourquoi très peu d'appel aux moyens des centres pour des productions propres aux Télévisions ?

En tout état de cause, pour faire appel directement à ces centres, il serait souhaitable de demander aux producteurs de s'y rendre avec :

- un time-code sur toutes les cassettes
- un dérushage écrit et complet de toutes les cassettes
- une transcription de tous les commentaires, dialogues, témoignages, interviews, etc.
- une traduction précise des dialogues en langue nationale
- les sons d'ambiance enregistrés sur un support de qualité
- la musique choisie

Ceci découle du bilan des rares utilisations directes.

SOUTIEN POTENTIEL MULTILATERAL FRANCOPHONE

Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud

Ce Fonds francophone est un dispositif de financement multilatéral francophone créé en 1988 et est cogéré par l'Organisation Internationale de la Francophonie et par le Conseil international des Radios et des Télévisions d'Expression française (CIRTEF). La dotation du Fonds est d'environ 4,2 **millions d'euros** sur deux ans.

Ce Fonds sert à :

? Promouvoir la création artistique et audiovisuelle dans les Pays du Sud membres de la Francophonie

? Soutenir le développement et la structuration d'un secteur privé indépendant de production audiovisuelle (cinéma et télévision) dans les pays francophones du Sud ;

CIRTEF

- ? Elever le niveau qualitatif et augmenter la quantité des productions audiovisuelles du Sud et favoriser ainsi l'accès des créations audiovisuelles du Sud aux circuits de distribution et d'exploitation ;
- ? Améliorer la qualité de la programmation des télévisions nationales du Sud et élever la part des programmes d'origine nationale ou régionale dans les grilles de programmes;
- ? Contribuer à la coopération audiovisuelle francophone par le biais de coproductions et/ou de partenariats techniques.

LES TYPES DE SUBVENTIONS	MONTANT MAXIMAL (en Euros)			
	Productions en série		Productions unitaires	
	Fiction & animation	Documentaire & magazines	Fiction & animation	Documentaire & magazines
AIDE A LA PRODUCTION	110 000 €	70 000 €	70 000 €	35 000 €
AIDE AU DEVELOPPEMENT	15 000 €	15 000 €	10 000 €	7 500 €
AIDE A LA FINITION (Réécriture, réalisabilité, repérages, postproduction, doublage, sous-titrage)	30 000 €	20 000 €	20 000 €	7 500 €

L'on ne peut qu'encourager les télévisions à y déposer des projets.
Le règlement du Fonds est disponible via les sites de l'OIF et du CIRTEF.

Les principes de sélection en sont les suivants ;

- (L'originalité du sujet ;
- (La qualité du traitement, tel que mis en valeur par une recherche, un scénario ou un découpage et, dans le cas d'une animation, une charte graphique détaillée comportant planches de situation et dessins des principaux personnages ;
- (La mise en valeur du patrimoine culturel et de la diversité des identités culturelles ;
- (La pertinence du projet au regard de la politique de programmation exposée par le(s) diffuseur(s) et de l'audience cible visée ;
- (L'implication effective de personnels qualifiés du Sud (artistiques et technico-artistiques) et l'utilisation de moyens techniques disponibles dans les pays du Sud ;
- (La cohérence et le réalisme du budget en fonction du genre de produit, de la durée et du support de tournage ;
- (Le réalisme et la fiabilité du plan de financement ;
- (La réalité des accords de coproduction ;
- (Le potentiel de diffusion ;
- (Le partenariat Sud/Sud ou Sud/Nord ;
- (Le calendrier de production.

Question : pourquoi y a-t-il si peu de dossiers présentés directement par les Télévisions du Sud ? Alors que le Cirtef a tenu à ce que le Fonds soit réparti moitié moitié entre la Télévision et le Cinéma.

Fonds du Cirtef pour le renforcement de la production télévisuelle

Ce fonds lancé en 2009 participe de la volonté du Cirtef de soutenir les productions « low cost » de qualité.

1. Le fonds sera ouvert à tout projet d'émission (documentaires, magazines, courts métrages) mais donnera une priorité aux documentaires pouvant s'inscrire dans « Reflets Sud » diffusé sur les réseaux de TV5 ou aux courts métrages destinés à « Sud côté court ».
2. Outre les frais de postproduction, tout projet retenu recevra une somme forfaitaire de 3.000 € pour un documentaire de 26' et de 5.000 € pour un court métrage de la même durée.
Tout projet ayant une autre durée ou un caractère particulier pourra être retenu au prorata ou négocié avec le CIRTEF.
3. Dans le cas d'une aide à la finition, la postproduction dans un des centres du Cirtef sera limitée à deux semaines de prise en charge au maximum. En cas de durée complémentaire, elle sera à charge de la TV concernée.
4. Le CIRTEF jugera de la qualité et de la pertinence du projet en fonction des critères suivants à travers les documents présentés :
 - 4.1. Pour l'aide à la production :
 - intérêt pour une diffusion internationale,
 - traitement et faisabilité du sujet,
 - point de vue d'auteur,
 - note d'intention,
 - état de développement du scénario,
 - coproduction éventuelle (des coproductions entre TV seront privilégiées),
 - partenariats éventuels,
 - le réalisme du budget de production.
 - 4.2. pour l'aide à la finition :
 - qualité d'une séquence pré-montée d'au moins 10' tant du point de vue du contenu que du point de vue technique au regard des critères repris au point 4.1.
5. Le CIRTEF pourra demander d'améliorer un projet présenté. Celui-ci ne pourra néanmoins être présenté plus de deux fois.

ENJEUX ET DETERMINANTS DU RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION

Sur plan économique, la spécificité du secteur de la création artistique et de contenus fait que des Etats, des Fonds, des Fondations interviennent dans le soutien à la production et à la diffusion culturelle. Par exemple Radio Canada qui est loin d'être sous dotée, reçoit 37% du fonds national d'appui à la production disponible.

De manière générale, l'on retrouve la même structure de financement de la production que celle des entreprises audiovisuelles (fonds de soutien, budget de production, mécénat, Etat, fonds privés, ressources propres des entreprises)

Donc la production a besoin d'un soutien multiforme.

Limitons nous à certains aspects liés au soutien pour l'organisation de l'environnement économique et à ce qui dépend partiellement ou totalement de la Télévision.

1 - Ce qui dépend de l'environnement de l'entreprise ou de la tutelle

Les exigences et les moyens à mettre en œuvre pour le développement de la production ne peuvent, à ce niveau, différer de ceux du financement du service public ou de la Télévision tout simplement.

Financer sa ligne éditoriale en matière de production interpelle les sources de financement du budget général et les ressources extérieures (fonds, partenariats, relations avec chercheurs de contenus, le financement du service public, les ventes, la distribution...).

De manière générale les enjeux tournent autour de la nécessité de mettre en œuvre des critères pertinents de justification de besoin de fonds.

Pour le financement public ou assimilé qui ne recherche pas seulement la rentabilité : mise en œuvre de critères comme la qualité, l'indépendance, la crédibilité, le service public, l'intérêt général ; ceci de par les objectifs atteints par les contenus et des moyens de mesure publique mis en œuvre pour ces critères.

Pour d'autres types de financement, privés surtout : l'assurance, dans un modèle économique organisé autour de la définition des règles de concurrence et d'équité, des conditions de la rentabilité de fonds investis ou de l'initiative privée.

Il faut que nous retenions que le financement de la production patrimoniale, ce que sont les programmes de stocks, doit être perçue comme un investissement.

Pour l'Afrique, la disponibilité, souvent de manière insuffisante, des fonds publics ou assimilés (subventions, aides, fiscalité avantageuse, crédits d'impôt,

redevance, etc.) varie selon les pays et il en est de même pour les interventions d'organisations internationales.

Cette diversité et cette insuffisance sont aussi présentes en termes d'organisation de l'environnement des médias (relations et flux financiers entre création, production, diffusion, apports en industries, droits d'auteurs, droits de diffusion, concurrence, conditions d'accès au service....). Ce qui n'est pas non plus favorable pour les fonds privés.

Donc une première prise de position : **organiser les règles de l'économie des médias pour réguler le fonctionnement de l'existant mais aussi pour permettre l'arrivée harmonieuse de nouveaux projets.**

En effet, les relations avec les financiers à la recherche de la rentabilité financière se heurtent souvent à la fois, à une absence de mise en évidence des objectifs non commerciaux de certains médias et à celle d'une analyse de rentabilité non conforme aux normes économiques en matière de distribution ou d'amortissement des productions. De par l'absence de critères connus de tous, en particulier sur comment amortir une production.

Quelques actions suggérées aux tutelles:

(Relations, flux financiers et règles entre les différents partenaires)

- Organiser l'économie de la production ;
- Organiser, le cas échéant, un prélèvement sur le chiffre d'affaires global de la publicité pour alimenter un fonds d'aide, un fonds de garantie ou un fonds commun régional ou sous régional;
- Développer une industrie des programmes et lui organiser un marché ;
- Mettre en place les outils d'étude des publics et de la réception, de mesure des audiences. Financement par le Fonds commun ?
- Organiser les relations entre la production privée et les services publics de diffusion ;
- Mettre en place des critères de garantie d'une diffusion d'un certain pourcentage d'œuvres nationales et/ou sous régionales comme levier pour impulser la politique de production publique et privée.
- Mettre en place ou renforcer les fonds nationaux de soutien à la production.

Questions : Quelle est la marge de manœuvre des organismes pour agir sur cet environnement ou pour obtenir de meilleurs moyens et conditions de production ?

Comment le service public peut-il aussi bénéficier de talents qui se trouveraient dans le privé sans un environnement organisé en ce sens ?

2 - Ce qui dépend partiellement de la Télévision

Au delà du financement, il faut prendre en charge les questions liées à la qualité, à la formation et à la maîtrise des technologies. Et ne pas négliger le rôle des **organismes multilatéraux** offrant des possibilités de formation et de soutien à la

production en Afrique. Pour bénéficier des opportunités de soutien international, la **télévision** doit veiller à en remplir les conditions générales.

Il faut mettre en place et les financer (par un fonds commun ou un fonds d'aide) les **outils d'étude des publics et de la réception, de mesure des audiences**, d'identification des besoins et des attentes et d'analyse pour avoir des critères objectifs renforçant la justification des financements publics ou la présentation de projets bancables ou faisant appel à du financement privé.

Il faut encourager la **production de contenus propres**

La dépendance des programmes étrangers est très importante, notamment pour le service public. Peu de télévisions publiques atteignent les objectifs de **production nationale** assignés. Ceci est souvent la conséquence d'une structure budgétaire servant surtout à payer des salaires et laissant peu ou pas de moyens pour la production. Voir tableau.

Induisant la notion de qualité du financement du service public qui permette réellement de remplir les missions liées à l'intérêt général en particulier pour ses aspects liés à l'**effet miroir** attendu par les populations dans les productions.

- Financer la diversification vers les nouveaux médias en tenant compte de l'inadaptation croissante des moyens de production, de la formation et du matériel existant ;
- Nouer des partenariats pour les échanges d'expérience et pour faire face à l'intégration des systèmes mondiaux (utiliser les ensembles multilatéraux);
- Solliciter les fonds et programmes internationaux ;
- Explorer les opportunités des offres payantes pour l'audiovisuel et le multimédia ;

3 - Ce qui dépend totalement de la Télévision

Sa prise en charge apparaît à l'examen du budget général d'un organisme, et/ou avec l'existence plus ou moins affirmée d'un budget de production. Cette analyse doit permettre d'apporter des réponses aux questions :

Produit-on, que produit-on, comment produit-on ? Quelle est la part de la production nationale, de la coproduction ? Des achats ? Des échanges ?

Ou alors, en l'absence d'une ligne spécifique «budget de production», l'examen du budget de programmes qui se compose des achats et de la production (coproduction, production propre, production exécutive, préachats, échange et partenariats) peut apporter des réponses.

Illustrons par quelques chiffres pour fixer les idées avant de continuer:

Sur un budget total de 2 milliards € pour 2009, France Télévisions consacre 375 millions € à la production ; près de 19 %.

CIRTEF

Coût d'un documentaire de 52 minutes en format DVcam avec 25 jours de tournage : 220.825 € (LE CHERCHEUR DES GLACES tourné en France, au Groenland et en Antarctique pour France 5)

Coût d'une fiction de 91 minutes en format HDV avec 29 jours de tournage : 2.2708.349 € (VERSAILLES LE REVE D'UN ROI tourné dans la région parisienne pour France 2).

Voyons les ratios pour une chaîne qui produit peu, France 4 : sa production représente 43% des programmes contre 57% d'achats.

Bien entendu ce ne sont que des exemples et nous ne parlons pas de ces niveaux de moyens ; l'intérêt est dans les ratios.

Pour revenir à ce qui dépend totalement de la télévision, l'on ne saurait occulter les politiques de formation liés aux mutations des métiers de la production et à l'évolution du matériel.

Méthodologie de la Télévision pour la production

Alors la Télévision doit :

- Appliquer, toujours les normes professionnelles reconnues pour la production des programmes.
- Définir des procédures internes rigoureuses de production

Dans la présentation des projets :

Avoir les documents professionnels suivants pour évaluer les projets.

1. **Note d'intention** précisant les objectifs et le genre (documentaire, fiction, magazine, captation, ...)
2. **Synopsis** ;
3. **Traitement** : procédé de la narration s'il s'agit d'une **fiction**, utilisation et structuration d'éléments (textes, musique, illustrations, archives, etc.). Fil conducteur et articulation entre les différents éléments (reportage, archives, musique ; point de vue d'auteur le cas échéant etc.) en cas de **documentaire**.
4. **Découpage** : mention des séquences,
5. **Durée** : mention de la durée totale et s'il y a des épisodes (et la durée de chacun d'eux).
6. **Matériel** : détail du matériel de prise de vue, de prise de son, de montage et de mixage qui sera utilisé.
7. **Budget** : production d'un budget pour les frais directs et les frais indirects ; sans oublier la couverture de problèmes récurrents d'éléments avec des droits associés (musiques, archives, illustrations, etc.).

Dans la sélection de la direction de la production:

Sur la base de critères internes de choix connus à l'avance de tous les producteurs et pouvant s'articuler autour de :

- o Intérêt pour une diffusion nationale ;
- o Correspond aux objectifs assignés ;
- o l'originalité du sujet, du scénario et du découpage ;
- o la qualité de la réalisation envisagée et qui comprend la prise de son, le montage, la direction des acteurs et/ou des musiciens ;
- o La réalité du budget ;
- o le lien avec le patrimoine social, culturel ou artistique du pays.
- o L'intérêt pour une diffusion internationale ;
- o coproduction ou partenariats éventuels ;
- o préoccupation des questions juridiques ;
- o L'analyse des différents postes techniques et des dépenses correspondantes.

Il serait hasardeux d'oser un modèle unique de renforcement de la production, car les situations sont diverses, mais les échanges peuvent amener à des orientations stratégiques communes. C'est à cela que je voulais vous amener. Sans oublier de rappeler que les télévisions produisent chaque jour dans des conditions difficiles selon des schémas qui leur sont propres en fonction de leurs moyens. Et que ceci ne saurait être occulté.

Je dirais même qu'avec la tendance à l'innovation dans les formes de représentation et dans l'évolution des genres, et de la culture low cost et de la recherche de l'efficacité des investissements (fussent-ils en production) cela peut constituer un plus de savoir produire malgré des situations matérielles et financières peu favorables.

Enfin, n'oublions pas qu'à la base, il y a les hommes pour la création et pour la fabrication. Aussi pour orienter les partenariats multilatéraux et les programmes de coopération (je pense en particulier à la fin des programmes longs de l'INA et de l'impact conséquent sur la relève des personnels de production, c'est aussi votre responsabilité d'identifier et d'exprimer vos besoins en termes de formation de compétences en mesure de :

- Comprendre et analyser les composants d'un projet de production de documentaire, d'un scénario de fiction, et d'un cahier des charges d'une émission de plateau et d'une captation TV.
- Définir la nature des moyens et le type de procédures de fabrication adaptés au projet.
- Evaluer les quantités de moyens, en matériels, en personnels et en durées.
- Planifier les moyens de fabrication et élaborer le plan de travail.
- Identifier les différentes étapes de la gestion budgétaire.

CIRTEF

- Etablir le chiffrage du projet et le devis correspondant.
- Appréhender la gestion des pièces de dépenses de la production, et leur suivi.
- Définir la nature des droits et mettre en œuvre ces différents droits dans le cadre de l'établissement des contrats de production.
- Suivre et contrôler le processus de fabrication.
- Savoir mettre en place une production au niveau financier et technique
- Faire une préoccupation des questions des différents droits
- Maitriser les supports et les circuits de distribution.

Pour finir, quelles que soient les moyens disponibles, il est de la responsabilité des dirigeants que vous êtes de mettre en place une organisation et des procédures pour assurer une gestion professionnelle de la production audiovisuelle. Et veiller à rendre disponibles les moyens humains, matériels et financiers de la conduite des projets de production dans ses différentes étapes:

- de la définition du projet au concept
- le repérage
- le découpage
- le conducteur d'émission
- les moyens à mettre en œuvre
- la gestion économique du projet
- les relations avec le réalisateur, la production et les équipes techniques
- le montage, le mixage
- le PAD

Voilà, c'est dit, certainement que nous savons tous ce qu'il faut faire. Mais comment le faire ? Et à vous de nous dire comment vous faites. Oui comment vous faites malgré tout !

Tableau de quelques éléments tirés des radioscopies du livre blanc

Quelques données sur les budgets de programmes et sur les pourcentages de production

nationale

organisme	Budget général	Budget de programmes	Pourcentage budget Prog/bud.Gen	Part de production nationale
ORTB	2, 2 MM FCFA			45%
RTNC	5,4 M \$ US	0,12 M \$ US	2%	80%
RTI				45%
RTG1				40%
RTG2				51%
SRC	370 M \$ CAN	263 M\$	71%	60%
TQ	75 M \$ CAN	37 M \$	50%	60%
TSR	325 M FS	214 M FS	69%	